

SEMUR-EN-AUXOIS Santé

# L'hôpital général sera rénové du sol au plafond d'ici à 2023

Depuis douze ans, le centre hospitalier de Semur-en-Auxois s'est engagé dans des travaux visant à moderniser l'ensemble de l'établissement. La prochaine étape sera la réhabilitation complète du bâtiment principal.

Si tout se passe bien, les travaux de rénovation de l'hôpital général de Semur-en-Auxois démarrent à l'automne 2019. Ils s'achèveront à la fin de l'année 2022. Soit trois ans de chantier décomposés en huit phases.

La première étape concernera l'aile B du rez-de-chaussée, qui accueillait les services administratifs jusqu'à 2018. « Tout sera refait du sol au plafond : plomberie, électricité, chauffage, ventilation, climatisation, etc. », annonce Christophe Pereira, mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre Cap Ingelec. L'enveloppe du bâtiment principal (façades et toitures) sera également réhabilitée. Il s'agit d'une étape importante pour les aspects esthétique et contemporain mais aussi pour les économies d'énergies attendues grâce à une meilleure isolation thermique.

## Gérer le moins possible les patients et le personnel

L'opération se poursuivra étage par étage. Elle permettra à l'hôpital de « bénéficier d'une mise à niveau technique du bâti, d'optimiser le travail des équipes et



La première phase du chantier portera sur la façade du bâtiment principal, qui sera « plus contemporaine ». Infographie Agence d'architecture In Fine

« Le CH se doit d'offrir à la population un établissement à la hauteur des ambitions de la médecine de demain. »  
**Marc Le Clanche, directeur depuis 2008**



d'améliorer les conditions d'accueil des patients et de leurs proches ».

« La réhabilitation doit permettre à l'hôpital général de s'adapter aux nouvelles modalités d'accueil des usagers et de faire face aux multiples évolutions que le système de santé est amené à connaître », précise Marc Le Clanche, directeur du CH de Semur.

Le principal défi sera de limiter les nuisances dues au chantier dans un hôpital, qui continuera d'accueillir les malades et de leur prodiguer des soins. Pour cela, les travaux seront réalisés par niveau complet de manière à maîtriser les flux et les poussières. « Cela signifie qu'aucun ouvrier ne croisera un patient ou un membre du personnel. La nuisance principale restera le bruit. Mais ça, malheureusement, c'est difficile à éviter », explique Nicolas Long, architecte associé de l'agence d'architecture In Fine.

## Un investissement de 13,8 millions d'euros

Un appel d'offres public, avec onze lots, a été lancé la semaine dernière, dans le cadre d'une procédure concurrentielle négociée. Les entreprises seront choisies cet été. Le montant de l'opération est estimé à 13,8 millions d'euros, toutes dépenses confondues. L'hôpital semurois a prévu un autofinancement de 8,3 millions d'euros et deux emprunts de 5,5 millions d'euros, qui ont « déjà été négociés et contractés ».

Nicolas BOFFO

## Les travaux déjà réalisés au CH

L'Ehpad La Résidence médicalisée de l'Auxois (2007-2009), le plateau technique (2008-2009), le bâtiment Santé mentale (2011-2014), le service ambulatoire (2011), l'Institut de formation en soins infirmiers (2013-2016), le bâtiment Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (2014-2016), l'IRM (2014), le laboratoire (2016), le bâtiment Direction et activité supports aux soins (2017-2018), la cuisine centrale (2017-2018) et les urgences (2018 à l'été 2019).

## « Être en adéquation avec les nouvelles normes en vigueur »

### Le contexte

Situé au cœur du site, l'hôpital général est le bâtiment principal du centre hospitalier de Semur-en-Auxois (766 professionnels). Depuis sa construction en 1974, il a bénéficié de plusieurs opérations de rénovation (paliers, ascenseurs, etc.) sans jamais être entièrement réhabilité.

S'il est aujourd'hui vieillissant, le bâtiment ne présente aucun dysfonctionnement majeur. Il nécessite néanmoins des travaux de rénovation pour être en adéquation avec les nouvelles normes et recommandations en vigueur (accessibilité, sécurité, performances énergétiques, confort hôtelier, etc.).

Cela permettra au CH de Semur de bénéficier « d'un site adapté à l'activité actuelle et à venir, que ce soit en termes d'es-



Le bâtiment principal est considéré comme vieillissant par les patients et les visiteurs qui arrivent sur le site. Photo LBP/N. B.

pace, de confort ou de fonctionnalité ».

### Les travaux

« Il n'y a pas de cohérence étage par étage, mais par type de service. Une fois les travaux terminés, chaque service s'implantera de manière définitive », ex-

plique le directeur Marc Le Clanche. Par exemple, le service obstétrique/maternité, actuellement au premier étage, sera déplacé dans l'aile A du rez-de-chaussée.

De son côté, l'entrée du bâtiment principal sera déplacée pour être face au parking et non

plus face à la route. Une cafétéria-boutique, avec terrasse extérieure, sera aménagée. « Le but est d'avoir un lieu plus ouvert qu'il ne l'est aujourd'hui. » Par ailleurs, le nouvel hôpital disposera de davantage de chambres individuelles (60 % du total), équipées de salles de bain avec sol antidérapant, pour garantir la sécurité des patients (WC, douches, lave-mains, lavabos, etc.). « Une attention particulière sera portée aux ambiances et au confort des espaces. » Dans le même esprit, l'unité de pédiatrie sera dotée d'une salle de jeux.

Le fil conducteur sera de conserver la capacité d'accueil, afin de ne pas perdre de recettes d'activité. La base du chantier sera les anciens locaux, en préfabriqué, des services techniques.

### Le message fort

Avec ce chantier colossal, l'hôpital semurois, qui a un chiffre d'affaires annuel de près de 60 millions d'euros, envoie un message fort aux patients, mais aussi à l'ensemble de la profession hospitalière. Le directeur Marc Le Clanche confirme : « Cet établissement doit constituer un pôle d'équilibre entre le CHU Dijon Bourgogne, établissement d'ultra-spécialité support du Groupement hospitalier de territoire (GHT) 21-52, et les hôpitaux de proximité voisins, au bénéfice de la population du nord de la Côte-d'Or mais aussi des secteurs limitrophes de l'Yonne et de la Nièvre. Le CH est conscient de ses responsabilités et il se doit d'offrir à la population un établissement à la hauteur des ambitions de la médecine de demain ».

N. B.

21A10 - V1